

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **RTL BELGIUM SA**Forme juridique¹ : **Société anonyme**Adresse: **Avenue Jacques Georgin**N°: **2**Code postal: **1030**Commune: **Schaerbeek**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**Adresse Internet²:Adresse e-mail²: **dwagener@rtl.be**

Numéro d'entreprise

0428.201.847DATE **18-07-2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EUROS (2 décimales)**⁴ approuvés par l'assemblée générale du **18-04-2025** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **59**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.1, 6.3.4, 6.4.2, 6.5.2, 6.7.2, 6.18.2, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)**Bernard MARCHANT****Administrateur**Signature
(nom et qualité)**Christian VAN THILLO****Administrateur**

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MARCHANT Bernard

Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Schaerbeek, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 31/03/2022, fin: 20/04/2029

MALRAIN Eric

Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Schaerbeek, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 21/04/2023, fin: 20/04/2029

HUGOT Thierry

Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Schaerbeek, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 31/03/2022, fin: 20/04/2029

HURBAIN Alexandre

Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Schaerbeek, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 21/04/2023, fin: 20/04/2029

VAN THILLO Christian

Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Schaerbeek, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 11/10/2023, fin: 20/04/2029

RODDENHOF Erik

Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Schaerbeek, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 31/03/2022, fin: 20/04/2029

VROMAN Piet

Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Schaerbeek, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 31/03/2022, fin: 20/04/2029

LODEWYCKX Dirk

Avenue Jacques Georgin 2, 1030 Schaerbeek, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 21/04/2023, fin: 20/04/2029

PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS D ENTREPRISES SRL 0429501944

Culliganlaan 5, 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre: IRE B00009

Mandat: Réviseur d'entreprises, début: 11/10/2022, fin: 18/04/2025

Représenté par:

1 Slangen Géraldine

Rue Visée-Voie 81 4000 Liège Belgique

Reviseur d'entreprises, Numéro de membre : IRE A02412

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>95.195.754,57</u>	<u>100.566.188,05</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	78.301.878,53	86.992.768,98
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	16.562.668,14	13.218.808,60
Terrains et constructions		22	41.065,83	43.229,26
Installations, machines et outillage		23	10.835.780,06	9.680.598,38
Mobilier et matériel roulant		24	1.085.974,23	1.511.562,27
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	134.905,62	161.142,54
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	4.464.942,40	1.822.276,15
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	331.207,90	354.610,47
Entreprises liées	6.15	280/1	49.578,70	80.565,39
Participations		280	49.578,70	80.565,39
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	281.629,20	274.045,08
Actions et parts		284	181.205,08	181.205,08
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	100.424,12	92.840,00

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>101.921.950,42</u>	<u>117.648.594,90</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	28.226.894,53	25.888.702,97
Stocks		30/36	27.967.744,53	25.888.702,97
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	27.967.744,53	25.888.702,97
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	259.150,00	
Créances à un an au plus		40/41	65.746.666,80	78.864.615,31
Créances commerciales		40	65.048.957,99	77.513.008,57
Autres créances		41	697.708,81	1.351.606,74
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	101.426,20	2.277.210,93
Comptes de régularisation	6.6	490/1	7.846.962,89	10.618.065,69
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	197.117.704,99	218.214.782,95

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	<u>129.961.942,26</u>	<u>140.993.814,62</u>
Apport		10/11	14.324.989,37	14.324.989,37
Capital	6.7.1	10	13.598.735,71	13.598.735,71
Capital souscrit		100	13.598.735,71	13.598.735,71
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11	726.253,66	726.253,66
Primes d'émission		1100/10	726.253,66	726.253,66
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves				
		13	9.868.290,36	9.868.290,36
Réserves indisponibles		130/1	4.420.936,71	4.420.936,71
Réserve légale		130	4.420.936,71	4.420.936,71
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	5.447.353,65	5.447.353,65
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	105.768.662,53	116.800.534,89
Subsides en capital				
		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷				
		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
		16	<u>471.000,00</u>	<u>399.636,96</u>
Provisions pour risques et charges				
		160/5	471.000,00	399.636,96
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	471.000,00	399.636,96
Impôts différés				
		168		

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>66.684.762,73</u>	<u>76.821.331,37</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	66.055.882,08	76.158.926,31
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	8.533.351,22	4.579.291,85
Etablissements de crédit		430/8	8.533.351,22	4.579.291,85
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	46.152.904,91	61.008.596,87
Fournisseurs		440/4	46.152.904,91	61.008.596,87
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	1.837,72	10.941,47
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	11.096.945,02	10.196.017,92
Impôts		450/3	4.768.482,65	3.151.557,30
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.328.462,37	7.044.460,62
Autres dettes		47/48	270.843,21	364.078,20
Comptes de régularisation	6.9	492/3	628.880,65	662.405,06
TOTAL DU PASSIF		10/49	197.117.704,99	218.214.782,95

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	229.174.278,08	229.604.961,47
Chiffre d'affaires	6.10	70	223.579.007,31	225.063.612,69
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	3.641.827,53	2.179.147,54
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.953.443,24	2.362.201,24
Coût des ventes et des prestations		60/66A	229.790.304,42	227.399.764,77
Approvisionnements et marchandises		60	72.090.138,38	76.377.308,91
Achats		600/8	74.169.179,94	78.054.436,63
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-2.079.041,56	-1.677.127,72
Services et biens divers		61	99.668.401,49	92.553.299,10
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	41.942.341,60	42.944.989,58
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	13.247.712,53	12.824.559,42
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-1.482.417,27	317.992,02
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	86.000,00	-2.449.242,83
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.441.985,34	775.413,50
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.796.142,35	4.055.445,07
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-616.026,34	2.205.196,70

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	337.167,00	292.677,39
Produits financiers récurrents		75	38.153,69	292.677,39
Produits des immobilisations financières		750		50.000,00
Produits des actifs circulants		751	4.370,06	2.446,73
Autres produits financiers	6.11	752/9	33.783,63	240.230,66
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	299.013,31	
Charges financières		65/66B	140.880,64	350.810,86
Charges financières récurrentes	6.11	65	140.880,64	350.810,86
Charges des dettes		650	56.944,99	9.081,14
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	83.935,65	341.729,72
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-419.739,98	2.147.063,23
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	3.112.132,38	4.000.871,73
Impôts		670/3	3.112.132,38	4.089.967,10
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		89.095,37
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-3.531.872,36	-1.853.808,50
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-3.531.872,36	-1.853.808,50

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	113.268.662,53	116.800.534,89
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-3.531.872,36	-1.853.808,50
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	116.800.534,89	118.654.343,39
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	105.768.662,53	116.800.534,89
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	7.500.000,00	
Rémunération de l'apport		694	7.500.000,00	
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.711.598,70
8022	64.550,80	
8032		
8042	812.654,32	
8052	5.588.803,82	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.674.894,05
8072	357.997,83	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	4.032.891,88	
211	<u>1.555.911,94</u>	

GOODWILL**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	95.067.191,96
8023		
8033		
8043		
8053	95.067.191,96	
8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.506.719,19
8073	9.506.719,19	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	19.013.438,38	
212	<u>76.053.753,58</u>	

ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxxx	279.012,66
8024	1.132.043,90	
8034		
8044	-792.370,42	
8054	618.686,14	
8124P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8074		
8084		
8094		
8104		
8114		
8124		
213	<u>618.686,14</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	116.197,35
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	116.197,35	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	72.968,09
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.163,43	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	75.131,52	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>41.065,83</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	46.146.830,38
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.164.808,81	
Cessions et désaffectations	8172	0,26	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	2.597.088,54	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	49.908.727,47	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	36.466.232,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2.608.924,23	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	0,26	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	-2.208,56	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	39.072.947,41	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>10.835.780,06</u>	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	12.779.061,02
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	226.933,61	
Cessions et désaffectations	8173	7.496,23	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	54.706,58	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	13.053.204,98	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.267.498,75
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	706.501,36	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	6.769,36	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	11.967.230,75	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>1.085.974,23</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.054.114,67
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	1.054.114,67	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	892.972,13
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	26.236,92	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	919.209,05	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>134.905,62</u>	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.822.276,15
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	5.400.746,87	
Cessions et désaffectations	8176	97.075,50	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-2.661.005,12	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	4.464.942,40	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	<u>4.464.942,40</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	80.565,39
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	30.986,69	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	49.578,70	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>49.578,70</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	247.444,08
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	247.444,08	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	66.239,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	66.239,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>181.205,08</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>92.840,00</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	7.584,12	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>100.424,12</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) (en unités)	
EUROPEAN NEWS EXCHANGE Société anonyme Boulevard Pierre Frieden 45 2850 LUXEMBOURG Luxembourg 15914917	Ordinaires SDVN	100	10,00	0,00	31/12/2023	EUR	1.471.692	-37.603

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
Charges à reporter - Productions	4.858.912,22
Charges à reporter - Loyers et autres	1.326.263,86
Charges à reporter - Maintenances	1.661.780,81

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DU CAPITAL****Capital**

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	13.598.735,71
(100)	13.598.735,71	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

- Actions SDVN

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	13.598.735,71	721.135
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	721.135
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour risques divers
Provision sociale

Exercice
225.000,00
246.000,00

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	4.768.482,65
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	6.328.462,34

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice	
Charges à imputer	42.905,08
Produits à reporter	337.190,38
Compte d'attente	248.785,19

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		236.915,33
Autres			
Autres		33.783,63	3.315,33
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts			
	6501		
Intérêts portés à l'actif			
	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	42.725,98	137.487,62
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			
Autres		41.209,67	204.242,10

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	2.252.456,55	2.362.201,24
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.953.443,24	2.362.201,24
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	2.276,85	2.337,19
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.951.166,39	2.359.864,05
Produits financiers non récurrents	(76B)	299.013,31	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	299.013,31	
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	2.796.142,35	4.055.445,07
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	2.796.142,35	4.055.445,07
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	2.796.142,35	4.055.445,07
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises

Dépenses non admises Goodwill

Codes	Exercice
9134	2.646.744,80
9135	2.700.000,00
9136	53.255,20
9137	
9138	465.387,58
9139	465.387,58
9140	
	1.500.000,00
	9.506.719,19

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	34.481.313,63	32.985.604,35
9146	58.413.033,07	43.396.008,02
9147	8.657.656,95	9.334.418,53
9148	0,00	0,00

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

4.767.604,45

Devises vendues (à livrer)

9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Engagements d'acquisition de droits et productions

65.671.605,65

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**Description succincte**

RTL BELGIUM SA a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance agréée, des plans de pension extra-légale en faveur de ses employés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les primes relatives à ces plans de pension sont prises dans le compte de résultats de l'année.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	49.578,70	80.565,39
Participations	(280)	49.578,70	80.565,39
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	59.878.951,83	71.706.165,24
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	59.878.951,83	71.706.165,24
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	12.158.780,20	5.750.454,16
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	12.158.780,20	5.750.454,16
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION****TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE
CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

NEANT

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	92.374,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	21.420,43
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Contrat de couverture de change	Cours devises	Couverture	32	0,00	86.169,78	0,00	110.825,00

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS****La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion***

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)^z

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations^z

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable^z (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation^z

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation^{**}:

ROSSEL ET CIE SA

Rue Royale 100

1000 Bruxelles, Belgique

0403537816

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus^{**}:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation^{**}:

DPG MEDIA NV

Mediaplein 1

2018 Antwerpen-2018, Belgique

0432306234

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus^{**}:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

I. Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes annuels des entreprises.

II. REGLES PARTICULIERES

Dans tous les cas où ni l'A.R. du 29.04.2019 ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration, ci-après "Le Conseil", de manière prudente et raisonnée.

1. Actif

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et débutent l'année de la prise en compte prorata temporis.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis selon la méthode linéaire, au taux de 50% par an.

En ce qui concerne les frais de restructuration ou d'augmentation de capital, le Conseil d'Administration a la faculté de les prendre en charge intégralement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. Si leur montant est important en valeur absolue, le Conseil d'Administration pourra décider d'amortir ces frais sur plusieurs exercices, au taux annuel de 20%.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Leur amortissement s'opère en 3 ans ou 5 ans. Les frais de recherche et développement ou de Goodwill sont amortis sur 10 ans suivant l'AR de 2019.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Les frais d'entretien ou de grosses réparations sont pris en charge durant l'exercice où ils sont exposés ou sont prélevés sur les provisions déjà constituées à cet effet. Ils ne seront constitutifs d'immobilisés que dans des cas estimés exceptionnels par le Conseil d'Administration.

Les aménagements et agencements initiaux concernant les immeubles acquis ou loués sont immobilisés. Par contre, les réaménagements et réagencements courants sont considérés comme des charges. Le conseil aura à prendre position, cas par cas, sur les dépenses de cette nature à caractère exceptionnel.

Pour les amortissements des immobilisations corporelles, les taux annuels suivants sont appliqués :

Matériel roulant : 4 ans

Véhicule technique : 5 ans

Mobilier technique : 10 ans

Mobilier de bureau : 10 ans

Autres Immobilisations Corporelles : 5 ans

Matériel audio/vidéo : entre 3 et 9 ans

Matériel informatique : entre 3 et 5 ans

Matériel de réseau : entre 5 et 9 ans

Matériel d'éclairage technique : entre 3 et 10 ans

les frais d'aménagement d'immeubles pris en location sont amortis sur la durée juridique certaine du bail et à défaut de bail, au taux annuel de 10%.

Les investissements dont la valeur commerciale unitaire n'atteint pas Eur-1.000,00- sont pris en charge durant l'exercice.

Les immobilisations en cours et les acomptes versés ne font pas l'objet d'amortissements.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les valeurs du portefeuille-titres sont comptabilisées au prix d'acquisition, compte tenu des éventuelles corrections de valeur y afférentes, les frais accessoires sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque participation est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue. Le Conseil d'Administration n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation revêtent un caractère durable. Toute plus-value de réalisation éventuelle sera comptabilisée au crédit d'un compte 75 si elle est réalisée en cash et au crédit d'un compte 76 dans les autres cas.

CREANCES

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Le cas échéant, il est fait application des articles 3:45 et 3:46 de l'AR du 29/04/2019. Si la société débitrice est en retard de paiement, a récemment demandé des reports d'échéance, est en situation financière présumée difficile, est soumise à des risques divers (tels que le risque politique et/ou la valeur de la créance), le Conseil prendra position sur la nécessité d'activer une réduction de valeur. Le cas échéant, il fera porter le montant de la créance dans un poste de créance douteuse. Dans le calcul des réductions de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose. Il n'actera de réduction de valeur que dans la mesure où la moins-value ou la dépréciation ont un caractère durable. Pour les créances à un an au plus, il ne sera pas tenu compte du caractère durable des moins-values ou dépréciations.

STOCKS

Les droits de diffusion sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et les montants engagés à la date de clôture sont actés dans un compte de stock. Ces montants font l'objet d'une réduction de valeur de 67% lors de la première diffusion autorisée du produit et de 33% lors de la deuxième diffusion. Les droits relatifs à la diffusion sur la plateforme numérique sont pris en charge intégralement lors de la mise à disposition des produits sur ladite plateforme. Il en est de même des coproductions, émissions, concerts en publics. Le stock audiovisuel fait l'objet d'une réduction de valeur intégrale sur la valeur comptable nette lorsque les droits de diffusion arrivent à l'échéance et ne peuvent être renégociés ou que le produit ne peut de toute évidence être diffusé.

Les éléments de production d'émissions sont pris en charge à 100% au moment de leur diffusion et les coûts relatifs aux émissions non

RÈGLES D'ÉVALUATION

diffusées sont reportés.

2. PASSIF

Provision pour Risques et charges

Le Conseil d'Administration procède chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

- a) Provisions pour grosses réparations et gros entretiens : dotation lorsqu'il apparaît que la dépense estimée atteindra un montant significatif;
- b) Provisions fiscales et sociales : dotations conformes aux dispositions légales et fiscales en la matière;
- c) Provisions pour engagements : dotation selon estimation individualisée raisonnable du risque latent couru par la société.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comportent des prorata d'intérêts, des charges à reporter et des charges à imputer. Ils ont pour but de donner à la date du bilan une image fidèle de la situation de l'entreprise et de fournir une évaluation aussi précise que possible du résultat.

3. ENGAGEMENT ET RECOURS

En fin de chaque exercice, le Conseil d'Administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat. A défaut de valeur nominale, il sera procédé à une estimation individualisée ; dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.

4. ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVICES

Les immobilisations et stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière est inférieure. Pour les postes monétaires, le taux de change utilisé est le cours à la date de clôture de l'exercice. Si pour une devise déterminée, on se trouve en situation de perte potentielle, celle-ci est portée dans un compte 655 "Ecart de conversion des devises". Si par contre on se trouve en situation de bénéfice potentiel, l'écart de conversion sur la devise concernée est maintenu en compte de régularisation.

5. ECHANGES

Les postes d'échanges publicitaires sont présentés de manière brute dans le chiffre d'affaires et dans les services et biens divers.

6. EFFET DES FUSIONS OPEREES.

A partir du 1er janvier 2023, les commissions de régie publicitaire externes sont comptabilisées en comptes 61 tandis que les remises octroyées, refacturées par les Régies, faisant partie de la marge brute sont comptabilisées en comptes 60.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Le Conseil d'Administration a décidé d'amortir le Goodwill sur une période de 10 ans à partir de 2023

En effet, les études à long terme portant sur l'évolution de la consommation audio affirment que, en dépit de l'augmentation des formes alternatives de consommation audio (streaming, podcasts, etc.), le Live Radio demeurera majoritaire avec une érosion limitée et une plus grande diversité dans les modes de réception.

Les plans financiers prospectifs de nos stations confirment qu'il est raisonnable d'affirmer que durant les prochaines années elles généreront des résultats annuels significativement supérieurs à l'amortissement du goodwill.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: B47810A1-3441-4D4A-AE54-FCD4FCC95F2E



RTL BELGIUM S.A.
RAPPORT DE GESTION

(Afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations et aux Statuts de notre société, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion pour l'exercice écoulé.

A ce rapport, sont joints les comptes annuels de la société soumis à votre approbation.

I. Evolution des affaires et faits marquants de l'exercice

L'année 2024 s'est achevée sur un bilan positif qui témoigne non seulement des efforts collectifs, mais également de la pertinence des choix d'investissements initiés depuis 2022. L'accent mis sur la qualité des contenus, en réponse aux attentes d'un public de plus en plus exigeant, a permis de renforcer notre positionnement, de maintenir notre leadership tant en TV qu'en Radio, tout en préparant l'avenir avec une vision claire et ambitieuse. Nous avons su adapter nos offres sur l'ensemble de nos médias pour offrir des expériences toujours plus personnalisées et engageantes, tout en restant fidèles à notre mission : divertir, informer, rassembler.

Notre capacité à gérer avec succès les transformations qui secouent notre secteur, notamment grâce à une stratégie digitale accélérée, est l'une des clés de notre réussite. Nous avons initié des nouveaux processus d'automatisation internes et amélioré l'expérience utilisateur sur notre plateforme de streaming. Les revenus générés par nos activités digitales amortissent progressivement le recul constaté sur les médias linéaires. Par ailleurs, nous avons su renforcer notre proximité avec nos audiences tout en réinventant nos modes de production, pour offrir des expériences toujours plus engageantes.

Le marché publicitaire en 2024 a été fortement orienté par plusieurs grands événements sportifs diffusés par l'opérateur public, en particulier l'Euro de football dès la mi-juin suivi des JO de Paris qui se sont terminés à la mi-août. De plus, au cours du dernier trimestre, les annonceurs ont considérablement réduit leurs investissements marketing sur l'ensemble des médias. Ces effets cumulés ont particulièrement impacté le chiffre d'affaires de notre activité vidéo. Par ailleurs, notre stratégie est soutenue par des investissements technologiques majeurs dont les effets positifs sur le résultat sont attendus dans les prochaines années. L'activité Radio a quant à elle généré un résultat d'exploitation meilleur qu'un an plus tôt, confirmant la puissance de ce média.

DS DS DS DS DS Initial

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: B47810A1-3441-4D4A-AE54-FCD4FCC95F2E

KIL BELGIUM SA. – Suite du Rapport de gestion - exercice social 2024

2

Au-delà des chiffres et des résultats, ce sont aussi nos talents et nos partenaires qui nous permettent de continuer à évoluer. Nos équipes, animées par la passion et l'expertise, sont la clé de notre réussite et de notre capacité à anticiper les évolutions futures.

II. Comptes annuels

2.1 Bilan

Le total bilantaire s'établit au 31.12.2024 à 197.118 K€ comparé à 218.215 K€ un auparavant.

Au 31.12.2024, les actifs immobilisés s'élèvent à 95.196 K€, comparé à 100.566 K€ au 31.12.2023.

Les immobilisations incorporelles passent de 86.993 K€ au 31.12.2023 à 78.302 K€ un an plus tard. Cette diminution est principalement due à l'amortissement sur les goodwill de fusion opérés en 2024 à hauteur de 9.507 K€ et à des investissements nets pour 816 Keur

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève à 16.563 K€ au 31.12.2024 contre 13.219 K€ un an auparavant. Cette augmentation est la résultante d'investissements pour un total de 6.792 K€, des amortissements de l'exercice à concurrence de 3.343 K€ et des sorties d'immobilisations corporelles de 105 K€.

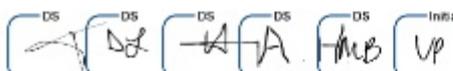
Les immobilisations financières s'élèvent à 331 K€ contre 355 K€ au 31.12.2023

Les actifs circulants passent de 117.649 K€ au 31.12.2023 à 101.922 K€ au 31.12.2024 et sont principalement constitués :

- d'un stock de droits de diffusion s'élevant à 28.227 K€ au 31.12.2024 contre 25.889 K€ 1 an plus tôt
- de créances commerciales, qui passent de 77.513 K€ à 65.049 K€ ; Cette position s'explique principalement par les créances que la société détient sur ses régies publicitaires
- d'autres créances, qui s'établissent à 698 K€ contre 1.352 K€ un an auparavant,
- de valeurs disponibles à concurrence de 101 K€, en diminution de 2.176 K€ par rapport au 31.12.2023 ; Ces valeurs disponibles sont atténuées par le recours à un crédit de caisse à hauteur de 8.533 K€ en raison d'un différé d'encaissement de clients
- de charges à reporter (loyers et coûts de production) à concurrence de 7.847 K€ ;

Les capitaux propres, avant affectation du résultat 2024, s'élèvent au 31.12.2024 à 129.962 K€ après distribution d'un dividende prélevé sur les résultats reportés 2023 en cours d'année de 7.500 K€ et incluent le résultat de l'exercice à affecter à concurrence d'un montant de - 3.532 K€.

La rubrique des Provisions et Impôts Différés présente au 31.12.2024 un total de 471 K€ contre un montant de 400 K€ au 31.12.2023.



**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: B47810A1-3441-4D4A-AE54-FCD4FCC95F2E

KIL BELGIUM SA. – Suite du Rapport de gestion - exercice social 2024

3

Les dettes, présentent à la clôture de l'exercice et avant affectation du résultat, un montant total de 66.056 K€, comparé à 76.159 K€ au 31.12.2023. Au 31.12.2024, ces dettes sont essentiellement constituées de dettes commerciales (46.153 K€ vs 61.009 K€ au 31.12.2023), de dettes fiscales, sociales et salariales (11.097 K€ vs 10.196 K€ au 31.12.2023) et d'autres dettes (271 K€ vs 364 K€ au 31.12.2023).

Les comptes de régularisation du passif passent de 662 K€ à 629 K€ au 31.12.2024.

2.2. Résultats

2.2.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 223.579 K€ à fin 2024 contre 225.064 K€ au 31 décembre 2023. Les autres produits d'exploitation s'établissent à 3.642 K€, par rapport aux 2.179 K€ de 2023.

Les produits d'exploitation non-récurrents passent de 2.362 K€ au 31.12.2023 à 1.953 K€ au 31.12.2024.

Les comptes d'approvisionnements passent de 76.377 K€ à 72.090 K€ au 31/12/2024

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 229.790 K€, comparé à 227.400 K€ un an auparavant.

Les biens et services divers s'établissent à fin 2024 à 99.668 K€ par rapport à 92.553 K€ au 31.12.2023.

Les rémunérations et charges sociales ont atteint 41.942 K€ contre 42.945 K€ au 31.12.2023

Le total des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles s'établit à 13.248 K€ dans une continuité d'application des règles d'évaluation définies antérieurement. Néanmoins, il convient de rappeler que 9.507 K€ sont imputables à l'amortissement du goodwill de fusion pour la deuxième année sur une période de 10 ans.

Les réductions de valeur sur créances commerciales ont connu des dotations de provisions et reprises de provisions antérieures qui expliquent la position à 1.482 K€.

Les dotations de provisions pour risques et charges s'élèvent à 86 K€ à fin 2024

Les autres charges d'exploitation passent de 775 K€ en 2023 à 1.442 K€ en 2024.

Les charges d'exploitation non-récurrentes s'établissent à 2.796 K€ au 31.12.2024.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi en 2024 à -616 K€, comparé à 2.206 K€ au 31.12.2023.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: B47810A1-3441-4D4A-AE54-FCD4FCC95F2E

KIL BELGIUM SA. – Suite du Rapport de gestion - exercice social 2024

4

2.2.2. Résultat Financier

Les produits financiers s'établissent à la clôture de l'exercice à 38 K€, comparé à 293 K€ au 31.12.2023.

Les charges financières passent de 351 K€ en 2023 à 141 K€ pour l'exercice 2024.

2.2.3. Résultat financier non récurrent

Le résultat non récurrent de l'exercice 2024 s'établit à 299 K€ contre 0 k€ en 2023.

2.2.4. Résultat Net

Après prise en considération de ces éléments, le résultat de l'exercice s'établit à -3.532 K€, contre -1.854 K€ au terme de l'exercice précédent.

2.3. Evolution des principaux indicateurs financiers (avant affectation du résultat de l'exercice)**2.3.1. Rentabilité**

La marge brute s'établit à 4,94% du chiffre d'affaires, comparé à 2023 (5,68%). La rentabilité nette des capitaux propres (avant rémunération du capital) passe de -1,31% à -2,57%.

2.3.2. Liquidité

Le ratio de liquidité au sens large (« current ratio ») est de 1,53 identique à 2023.

2.3.3. Solvabilité

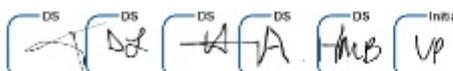
Le degré global d'indépendance financière (capitaux propres/total passif) s'établit, avant rémunération du capital, à 69,74%. Au 31.12.2023, il s'élevait à 64,61%.

2.3.4. Valeur ajoutée

La valeur brute ajoutée se chiffre à 57.416 KC contre 60.674 KC en 2023.

Par travailleur, elle passe de 136 K€ à 138 K€.

La proportion de charges de personnel dans la valeur ajoutée est de 73,05% contre 70,78% en 2023.

DS DS DS DS DS Initial


**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: B47810A1-3441-4D4A-AE54-FCD4FCC95F2E

RTL BELGIUM SA. – Suite du Rapport de gestion - exercice social 2024

5

2.4. Bilan social

Le nombre de travailleurs inscrit au registre du personnel à la date de clôture est passé de 334 à 348.

Le nombre d'ETP est passé de 447,3 à 417,4 pour 674.527 heures prestées.

III. Affectation du Résultat et augmentation de capital

Le résultat de l'exercice s'établit à -3.531.872,36 €.

Compte tenu d'un bénéfice reporté au 31.12.2023 de 116.800.534,89 € ainsi la distribution d'un dividende de 7.500.000 € prélevé sur les résultats reportés au 31/12/2023 décidé par l'AGEX du 22/04/2024 le résultat reporté avant affectation du résultat 2024, un montant de 105.768.662,53 €, qu'il vous est proposé de répartir comme suit :

- Bénéfice à reporter : 105.768.662,53 €

IV. Événements subséquents

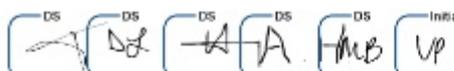
Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucun événement important de nature à porter gravement préjudice à la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2024.

V. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucune circonstance susceptible d'influencer le développement de la société n'est à signaler depuis le 31 décembre 2024.

VI. Risques ou incertitude significatif

Conformément au prescrit de l'article 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations, nous confirmons ne pas avoir de connaissance de risque ou incertitude significatif auquel RTL BELGIUM S.A. soit confrontée. Néanmoins, le compte de résultats faisant apparaître une perte pour la deuxième année successive, la société tombe sous le champ d'application des articles 3 :6 S1^{er}, 6^o du code des sociétés et des associations. Le Conseil d'Administration précise que ces pertes sont essentiellement dues à l'amortissement annuel du goodwill né des fusions opérées en 2023. En outre les fonds propres sont positifs, un cash flow positif est réalisé et le ratio de liquidités est supérieur à 1. Le conseil d'administration estime dès lors que l'application des règles comptables de continuité est justifiée.



**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: B47810A1-3441-4D4A-AE54-FCD4FCC95F2E

KIL BELGIUM SA. – Suite du Rapport de gestion - exercice social 2024

6

VII. Instruments financiers

Conformément au prescrit de l'article 3:6 §8 du Code des Sociétés et des Associations, la société a contracté des achats à terme de devises pour couvrir le risque de fluctuation desdites devises dans le cadre d'achats de droits de diffusion.

VIII. Activités de Recherche & Développement

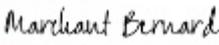
La société n'a pas d'activité de recherche et développement.

IX. Achats d'actions propres

La société n'a procédé à aucun rachat d'actions propres au cours de l'exercice.

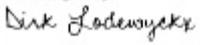
Fait à Bruxelles, le 24 mars 2025

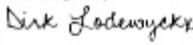
Le Conseil d'Administration,

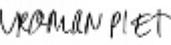
DocuSigned by:

Bernard MARCHANT
Administrateur

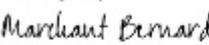
DocuSigned by:

Christian VAN THILLO
Administrateur

DocuSigned by:

Dirk LODEWIJCKX
Administrateur

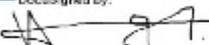
DocuSigned by:

Erik RÖDDENHOF
Administrateur
Représenté par Dirk Lodewyckx

Signed by:

Piet VROMAN
Administrateur

DocuSigned by:

Bernard MARCHANT
Administrateur
Représenté par Bernard Marchant

DocuSigned by:

Alexandre HURBAIN
Administrateur

DocuSigned by:

Thierry HUGOT
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE RTL BELGIUM SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de RTL Belgium SA (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 octobre 2022, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels**Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 197.117.705 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 3.531.872.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires**Responsabilités du conseil d'administration**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Liège, le 9 avril 2025

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

Géraldine Slangen
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	308,4	199,8	108,6
Temps partiel	1002	117,0	66,4	50,6
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	417,4	262,8	154,6

Nombre d'heures effectivement prestées

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	493.254	324.526	168.728
Temps partiel	1012	181.273	105.318	75.955
Total	1013	674.527	429.844	244.683

Frais de personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	32.789.615,58	21.826.955,30	10.962.660,28
Temps partiel	1022	9.152.726,02	5.315.123,88	3.837.602,14
Total	1023	41.942.341,60	27.142.079,18	14.800.262,42

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033	479.245,06	306.578,52	172.666,54

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	447,3	280,7	166,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	715.145	450.550	264.595
Frais de personnel	1023	42.944.989,58	27.702.985,58	15.242.004,00
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	473.130,00	298.147,00	174.983,00

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	317	31	339,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	314	30	335,8
Contrat à durée déterminée	111	1	1	1,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	2		2,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	203	15	213,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	32	2	33,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	113	8	118,6
de niveau universitaire	1203	58	5	61,9
Femmes	121	114	16	125,8
de niveau primaire	1210		1	0,8
de niveau secondaire	1211	4		4,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	56	8	61,9
de niveau universitaire	1213	54	7	59,1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	10		10,0
Employés	134	306	31	328,6
Ouvriers	132			
Autres	133	1		1,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	2,9	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	5.688	
Frais pour la société	152	171.990,70	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	47	2	48,6
210	43	1	43,8
211	2	1	2,8
212			
213	2		2,0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	33	2	34,6
310	31	2	32,6
311	2		2,0
312			
313			
340	5	1	5,8
341			
342	14		14,0
343	14	1	14,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	182	5811	113
5802	1.905	5812	1.117
5803	195.496,00	5813	109.997,00
58031	154.844,00	58131	87.830,00
58032	40.652,00	58132	22.167,00
58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
5821	218	5831	126
5822	1.733	5832	767
5823	141.027,00	5833	60.379,00
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	